

Geektionnerd : Loppsi j'aurais su

Domage, le Conseil constitutionnel a censuré de nombreux articles de la LOPPSI 2 mais pas le filtrage du Net.

(LOPP)SI J'AURAI SU

Sans surprise, la loi Loppsi a établi le record du nombre d'articles censurés par le Conseil Constitutionnel pour une seule loi sous la V^{ème} République.



Moi, j'avais déjà constaté qu'on avait établi le record du nombre de lois stupides et de débats débiles, mais forcément, c'est plus subjectif...

Malheureusement, la partie sur la censure du net (au nom de la lutte contre les pédophiles) a été validée.



Une question me taraude : comment on va faire pour les retrouver et les mettre hors d'état de nuire, ces pédophiles, si on bloque les sites dont ils se servent ?

Parce que ne nous leurrons pas, tout blocage est contournable : les criminels n'en seront que plus indétectables, ça ne rendra que plus difficile le travail de la police...

Petite consolation : les sages ont précisé que cette censure s'appliquerait strictement à cette lutte contre la pédophilie. Bon après, espérons que tous les sites qui « dérangent » ne soient pas tous soudainement accusés de pédophilie. . .

25/3/11
gee

Crédit : Simon Gee Giraudot (Creative Commons By-Sa)